

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/05/2014

- 2014_043 : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE :

Suite à la négociation d'un prêt, nous devons faire une décision modificative au budget de la commune pour les crédits suffisants pour minorer l'impact financier sur les 10 ans restants sur 12 699.20 € :

Dépense d'investissement : 4817 en OS : + 12 699.20€

Recette d'investissement : 4817 en OS : 1269.92 €

Recette d'investissement : 021 en OS : 11 429.28 €

Dépense de fonctionnement : 6862 en OS : + 1269.92 €

Dépense de fonctionnement : 023 en OS : + 11 429.28 €

Recette de fonctionnement 796 en OS : 12 699.20 €

Le Conseil Municipal accepte cette décision modificative.

- 2014_044 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2014 :

Monsieur le Maire présente les subventions :

NOM DE L'ASSOCIATION	2014 Proposition Commission Sports-Loisirs-vie associative	2014 Décision du Conseil Municipal
AFORPROBA	0	0
ANCIENS AFN	180	180
ANCIENS COMBATTANTS	180	180
AS VILLEDOMER	180	
ASSIETTE ECO	360	360
CFA 37	90	90
CFA BTP 41	45	45
CFA Joué les Tours	45X2=90	90
COMITE DES FETES	540	540
Contribution FSL	0	
COOPERATIVE SCOLAIRE	2835	2835
CRAB CR	90	90
ECOLE (aide voyage ou autre)	0	
ECOLE Gilbert Combette CR	0	
FLEUR DE L'AGE	450	450
GYMNASTIQUE	0	
GYMNASTIQUE USR	0	
HBCR	90	90
KARATE CR	90	90
LOISIRS AUZOUERIENS	315	405
LYRE AUZOUERIENNE	0	
MFR Azay le Rideau	45	45
MFR La Croix en Touraine	45	45
MFR Loches	45	45
MFR Neuvy le Roi	0	

MFR Sorigny	0	
MJC CR	135	135
MULHEIM-KARLICH	0	
PARENTS D'ELEVES	405	405
POMPIERS	0	
LES ROLLboost	270	270
SECOURS POPULAIRE	45	45
TCVA (Tennis Club Villedomer Auzouer)	405	405
TWIRLING CR	90	90
USR ATHLE-CROSS	135	135
USR BADMINTON	90	90
USR CYCLISME	50	50
USR TENNIS DE TABLE	50	50
TOTAL	7345	7 255

Le Conseil Municipal, après avoir voté à mains levées, (18 pour et 1 abstention) accepte de verser ces subventions, elles seront payées sur l'article 6574.

- 2014_045 : DEVIS POUR LE REPAS DU 13 JUILLET 2014 :

Il a été demandé 4 devis pour le repas du 13 juillet :

Ets ROMIAN : 11.50 € par personne

FOURNIER: pas de réponse.

Charcutier Traiteur GAUTIER : 1er menu 16.66 €

Restauval : pas de réponse.

Le Conseil Municipal décide de confier l'organisation du repas aux Ets ROMIAN pour un montant de 11.50 € euros par convives.

Il fixe le prix du repas pour les participants à 10 €, le nombre maximum de convives étant fixé à 220.

- 2014_046 : DEVIS POUR LE FEU D'ARTIFICE 2014 :

Il a été demandé 2 devis pour le feu d'artifice du 13 juillet :

PYROCONCEPT : 1 500 € TTC (offert 24 lampions, bougies et porte-lampions)

ARTIFICES-FMR : 1 500 € TTC (offert 24 lampions, bougies et porte-lampions)

Le Conseil décide de passer commande du feu d'artifice 2014 auprès de la société PYROCONCEPT pour un montant de 1 500,00 € TTC et sera payé à l'article 6232.

- 2014_047 : DESIGNATION DES TITULAIRES ET SUPPLEANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le Conseil établit comme suit la liste des personnes soumises à la Direction des Services Fiscaux en vue de la constitution de la commission :

Contribuables domiciliés dans la commune :

Titulaires : Mmes Karine BECAVIN, Isabelle GLAUME, Odile LANDRY, Anne-Marie HOFMAN-TOQUET, Mrs Patrick VASSAL, Jean-Patrick OLIVIER, Maurice DAVIAU, Michel LEBLEU, Claude VERITE, Pierre JOE, Bernard LASNIER, Robert PASQUIER

Suppléants : Mmes Josette DIDE, Lubna THIBAUT, Jacqueline PINTUS, Mrs Dominique BOURDON, Jean-Pierre CHAPLET, Jacky CHEREAU, Philippe HERVET, Roger GANIER, Jacques JOUVE, Jacques LEBERT, Joël LOYAU, Éric VERMASSEN.

Contribuables domiciliés hors de la commune :

Titulaires : Mrs Raymond MASCIANICA, Jean-Pierre REBOUSSIN.

Suppléants : Mme Bernadette SIMON, Mr Michel DE LA TULLAYE.

Contribuables artisans :

Titulaires : Mrs David ADAM, Frédéric GERVAISEAU.

Suppléants : Mrs Jean-Jacques PASTOR, Claude RAIMBERT.

Le Conseil Municipal, après avoir voté à mains levées (13 pour , 1 contre et 5 abstentions) valide la proposition de la liste pour la commission communales des impôts directs.

- 2014 048 : DESIGNATION DES MEMBRES HORS CONSEIL POUR LE CCAS :

Le Conseil Municipal désigne des membres hors Conseil pour le CCAS qui sont les suivants : Mmes FERJOUX Catherine, ROBINET Isabelle, REBOUSSIN Marie-Laure, PARAVIS Brigitte et Mrs GLAUME Christian, BOURDON Dominique.

- 2014 049 : DESIGNATION DE MEMBRES POUR LE COMITE LOCAL D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT(CLAD) :

Le Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD) nous demande la désignation d'un titulaire et d'un suppléant.

Le Conseil Municipal désigne comme titulaire Mr HOFMAN Emmanuel et comme suppléante Mme AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès.

- 2014 050 : CHOIX DU SITE D'INSTALLATION D'UN CONCENTRATEUR POUR GESTION POUR LE NOUVEAU COMPTEUR GRDF :

Monsieur le Maire évoque sa rencontre avec Madame Laurence PAILLER de GRDF pour la mise à disposition de bâtiments communaux pour l'installation d'un concentrateur pour la gestion des index de consommation gaz entre les compteurs des clients et le système d'information de GRDF.

Le Conseil Municipal décide de proposer à GRDF le bâtiment de la Mairie.

- 2014 051 : REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Suite aux courriers de Mr DESTRES Directeur Académique en date du 12 mai 2014 et de Mr SEWERYN Inspecteur de l'Education Nationale en date du 15 mai 2014, nous faisant part des nouvelles expérimentations et des nouveaux assouplissements sur l'organisation des rythmes scolaires (décret 2014-457 du 7 mai 2014 et circulaire 2014-063 du 9 mai 2014), une réunion de concertation a eu lieu le 19 mai 2014 en présence des représentants de la Mairie, des enseignants, des représentants des parents d'élèves et de Mr SEWERYN.

Considérant la décision prise en Conseil Municipal par la Commune de surseoir d'un an à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ;

Vu les informations recueillies lors de la réunion du 19 mai 2014 c'est à dire :

- obligation de mise en place des 4 jours et 1/2
- horaires ordonnés soit par le Directeur Académique ou le Préfet
- scolarité obligatoire des enfants pendant ces horaires,

Malgré le surcoût engendré à la commune et aux familles, le Conseil Municipal accepte la mise en place des nouveaux rythmes scolaires par un vote de : 8 pour, 5 contre et 6 absentions sous condition que l'attribution de l'aide prévue par l'Etat soit prolongée de 2 ans soit 3 années. De plus, aucune activité périscolaire ne sera proposée aux familles.

Les horaires proposés sont :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-11h45 et 13h30-15h45

Mercredi : 8h45-11h45

sachant que nous sommes tenus de respecter les horaires du ramassage scolaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- REMPLACEMENT D'UN AGENT SUITE DEPART EN RETRAITE :

Monsieur le Maire évoque qu'un agent part en retraite le 1 septembre 2014 et sera donc remplacé par un CDD.

- LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2014 :

Les journées du Patrimoine auront lieu le samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 de 10h00 à 18h00.

- INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe :

- de l'exclusion de deux élèves dans le transport scolaire ;
- des modalités d'élection des membres de la commission en matière d'élaboration de documents d'urbanisme;
- de l'arrêt de prolongation de l'interdiction d'utiliser des puits et des forages domestiques sur le territoire de la commune d'AUZOUER EN TOURAINE;
- de la réunion de l'association des Maires le 26 juin 2014 à Tours pour les finances;
- de la réunion du 10 juin 2014 à Parcay-Meslay pour la mise en place de la prévention en matière d'hygiène et de sécurité par le Centre de Gestion;
- de l'invitation du samedi 14 juin 2014 à 10h par UFCV pour leur spectacle;
- de la vente par Touraine Logement du 12 rue des Cyclamens (nous prendrons une délibération en juin);
- de la réunion du 27 mai 2014 à 20h00 sur le projet éolien avec la commune de Saint-Nicolas-des-Motets,
- de l'invitation du 31 mai et le 1er juin 2014 des artistes au jardin de Bec Sec,
- de la lettre de la Préfecture sur la Délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire.

- DEGRADATION D'UNE FENETRE A L'ECOLE :

Dans la nuit de samedi à dimanche 18 mai 2014, il a été constaté que la fenêtre du bâtiment nord de l'école rue de la Quintaine a subi des dégradations importantes. Une plainte a été déposée en Gendarmerie et une déclaration de sinistre a été faite auprès de notre assurance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30 et **le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 19 juin 2014 à 20h30.**